

EXTRAIT DES TARIFS MUNICIPAUX 2023 RELATIFS A L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

(Fixés par délibération n°2022-326 le 15 décembre 2022)

Toute occupation ou utilisation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance (article L2125-1 du CGPPP)

Toute journée ou semaine commencée est due

Type d'occupation	Mode de mesurage	Tarifs 2023
OCCUPATION PERMANENTE DU DOMAINE PUBLIC AU SOL FIXE OU MOBILE		
Appareil distributeur de boissons, publicitaires ou autres (au sol, fixe ou mobile)	Unité et par an	65,00€
Stand de vente à emporter d'un commerce existant	Unité et par an	35,00€
Étalages réguliers de marchandises, rôtissoires etc...	m ² /mois	3,00€
Terrasse close	m ² /an	62,00€
Terrasse mobile	m ² /mois	3,00€
OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC (AOT)		
Emprise de chantier (palissades, dépôt de matériaux, ouverture du domaine public et/ou terrassement, échafaudage ...)	m ² /par semaine	3,00€
Pose de bennes et/ou abris de chantier	Par semaine/par unité	11,00€
Véhicules lourds de chantier (camion-benne, camion toupie, tractopelle, mini pelle, tracteur avec remorque, engin de levage ...)	Par jour/par unité	21,00€
Fermeture totale ou partielle d'une rue Et/ou Déviation d'un sens de circulation	Par jour	52,00€
Occupation partielle de la chaussée et/ou mise en sens unique (chaussée rétrécie...)	Par jour	26,00€
Occupation temporaire pour des véhicules : occupation du domaine public par des présentations de véhicules, exposition itinérante sur camion (à titre commercial)	m ² /par jour	3,00€
Réservation d'emplacement de stationnement (hors déménagement)	Forfait 1 à 3 jours Forfait par semaine au-delà de 3 jours	15,00€ 24,00€
Majoration pour chantiers réalisés ou commencés sans autorisation et/ou qui se prolongent sans renouvellement	Forfait	20,00€
Enlèvement d'affiches sauvages ou non réglementaire	Forfait par affiche, affichette ou autocollant	30,00€
Redevance transport de fonds	Par emplacement/par an	350,00€

A noter : les périodes de chômage-intempéries seront déduites si le matériel n'occupe plus le domaine public